

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## Grandes Cultures



ARC MEDITERRANEEN

N°2 – 2 avril 2019

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
PACA



## A retenir



### BLE DUR

**Stades** : grande hétérogénéité des stades selon la date de semis et le secteur.

**Ravageurs** : Risques faibles. Apparition de pucerons sur certaines parcelles.

**Maladies fongiques** : Risques faibles. Premières observations de rouille jaune en Camargue. Forte pression d'oïdium sur certaines parcelles en Camargue.

## BLE DUR

### • Stades phénologiques et état des cultures

Les températures plus douces que la normale de ce dernier mois ont continué à faire évoluer les blés.

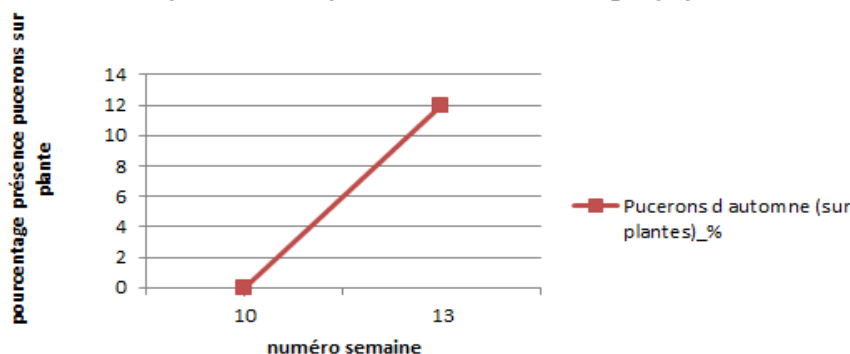
- **Sur la zone la plus précoce** (Narbonne-Nîmes), les blés précoces d'octobre sont au stade « dernière feuille pointante ».
- **Dans les zones plus tardives** (Alpes de Haute-Provence), les blés semés en octobre sont au stade 2 nœuds. Les semis les plus tardifs de janvier sont au stade épi 1 cm - 1 nœud en secteur précoce et au stade fin tallage en Haute-Provence.

Dans tous les secteurs, l'absence de pluie commence à être inquiétante : les tensiomètres indiquent que les réserves en eau sont épuisées sur l'horizon 0-30 cm et ont fortement diminué sur 30-60 cm. Des pluies sont annoncées en milieu et fin de cette semaine mais les quantités ne seront sûrement pas suffisantes pour reconstituer les réserves en eau, et ces pluies restent incertaines avec un indice de confiance de 3/5.

### • Pucerons

Dans le secteur de l'Isle-sur-Sorgue, la présence de pucerons a augmenté sur la parcelle fixe suivie pour atteindre 12% des plantes portant au moins un puceron.

Evolution au cours des semaines du pourcentage de présence des pucerons sur la parcelle fixe de l'Isle sur Sorgue (84)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Arvalis Institut du Végétal,  
Chambres régionales  
d'Agriculture d'Occitanie et  
PACA, DRAAF Occitanie et  
PACA, Terres Inovia,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**Période de risque :** De la levée à fin tallage puis du stade épiaison à grains laitoux-pâteux.

**Seuil indicatif de risque :**

- de levée à fin tallage : 10 % de plantes portant au moins un puceron, ou présence de pucerons plus de 10 jours dans la parcelle.
- d'épiaison à grains laitoux-pâteux : 1 épi sur 2 colonisé par au moins un puceron.

**Évaluation du risque :** Le risque est pour l'instant faible (une seule parcelle fixe avec présence de pucerons), et le stade actuel des blés n'est pas un stade sensible.

### • Jaunisse nanisante de l'orge (JNO)

Des symptômes de jaunisse ont été observés dans beaucoup de secteurs (Hérault, Gard, Vaucluse). Les symptômes dans certaines zones commencent à être très caractéristiques : présence de foyers circulaires de blés plus petits et avec les feuilles rouges sur leur pointe.

Les pucerons (essentiellement *Rhopalosiphum padi*) présents à l'automne peuvent transmettre un virus (BYDV) responsable de la jaunisse nanisante de l'orge. C'est de la levée au stade 3 feuilles que la contamination est la plus préjudiciable. Les conditions humides et chaudes de cet

automne ont favorisé les pucerons qui ont été signalés à l'aide de pièges chromatiques un peu partout sur les deux secteurs en novembre avant l'arrivée du gel.

**Période de risque :** observation des pucerons vecteurs de la levée à fin tallage. Observation des symptômes de mars à juin.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de plantes portant au moins un puceron, ou présence de pucerons plus de 10 jours dans la parcelle.



Parcelles touchées par de la JNO. - Photo Arvalis

#### Description des dégâts de JNO :

##### A l'échelle de la parcelle

- petits foyers de plantes atteintes
- plus tardifs et moins marqués sur blé que sur orge
- aspect moutonné de la culture, surtout pour l'orge

##### A l'échelle de la plante

- pas de nanisme, mais hauteur de plante et croissance réduites
- jaunissement (et/ou rougissement) de la pointe des jeunes feuilles visibles courant mai-juin

**Évaluation du risque :** La période de risque est terminée. Mais la phase d'extériorisation des symptômes est en cours. Ils peuvent apparaître plus tardivement avec le développement du blé. Ils s'expriment d'autant plus fort que les conditions ont été favorables au développement du puceron vecteur à l'automne. Aucun moyen de gestion directe du virus n'existe.

### • Rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

De la rouille jaune a été observée en Camargue sur du blé dur au stade dernière feuille pointante, ainsi qu'à Béziers sur une variété de blé tendre très précoce. L'environnement de ces deux parcelles est similaire : abrité et humide. L'identification de la variété de blé dur est en cours. Un point sur l'évolution de la rouille jaune sera fait lors du prochain BSV.

**Période de risque :** de redressement à grains laitoux.

**Seuil indicatif de risque :** A partie du stade épi 1 cm : présence de foyers actifs

A partir du stade 1 nœud : Dès les premières pustules.

**Évaluation du risque** : la présence de rouille jaune a été observée uniquement sur des parcelles avec un environnement particulier (humide et abrité). Sa présence doit être contrôlée régulièrement sur les parcelles, mais le risque est pour l'instant faible.

#### **Description des dégâts de rouille :**

*Apparition de fines taches chlorotiques allongées dans le sens des nervures (stries) puis apparition de petites pustules allongées, sur ces taches, de couleur jaune orangée.*

*Les symptômes de rouille jaune apparaissent d'abord par foyer.*



*Pustules de rouille jaune sur blé dur (Camargue).- Photo Scad*

#### • **Oïdium** (*Blumeria graminis*)

De l'oïdium a été observé en Camargue sur plusieurs parcelles. La pression observée est parfois grande (intensité de 5 relevée près d'Arles).

#### **Description des dégâts d'oïdium:**

*Un feutrage blanc se développe sur la surface des feuilles. Le feutrage devient par la suite grisâtre et est parsemé de petits points noirs. Le champignon peut gagner les tiges, les épis et les barbes des céréales. Généralement les symptômes restent cantonnés aux parties basses des plantes. Le champignon se développe à la surface des feuilles et peut donc être lessivé par de fortes pluies.*



*Pustules d'oïdium.- Photo Arvalis*

**Période de risque** : de redressement à grains laitoux.

**Seuil indicatif de risque** : A partir du stade épi 1 cm :

- Variétés sensibles : plus de 20% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles)

- Autres variétés : plus de 50% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

**Évaluation du risque** : la présence d'oïdium a été observée depuis la semaine dernière (semaine 13) sur plusieurs parcelles en Camargue sur des blés tardifs de janvier. Le risque est élevé pour certaines parcelles. Un suivi des parcelles est nécessaire.

#### • **Adventices**

Des chardons à différents stades se développent sur les parcelles et commencent à provoquer une concurrence hydrique pour les blés. De la renouée et des chénopodes sont également signalés en nombre sur les parcelles dans le Vaucluse (d'Apt jusqu'au Thor) mais aussi dans l'Hérault.

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière blé dur, par l'animateur filière d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations réalisées par Agribio Union, Arvalis, CAPL, Les Chambres d'agriculture de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, les LEGTA Aix Valabre et l'Isle sur Sorgue, les Ets Mage, Groupe Perret, SCAD, Terroirs du Sud.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Les CRA d'Occitanie et de PACA dégagent donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.